Education thérapeutique du patient 2018

ÉLIGIBLE AU DPC

Fiche technique

Secteur
Sanitaire

Public
Tout professionnel de santé selon la liste du Code de la santé publique, en particuliers les médecins, infirmiers, diététiciens, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens, etc.

Durée
6 jours (2 x 3 jours)

Organisme de formation
➔ EMPATIENT

Lieux & dates

➔ **Groupe 1**
Rennes
Du 20 au 22 mars 2018
+ Du 18 au 20 avr. 2018

➔ **Groupe 2**
Vannes
Du 15 au 17 mai 2018
+ Du 12 au 14 juin 2018

➔ **Groupe 3**
Brest
Du 11 au 13 sep. 2018
+ Du 9 au 11 oct. 2018

➔ **Groupe 4**
St Brieuc
Du 6 au 8 nov. 2018
+ Du 4 au 6 déc. 2018

Interlocuteur Opco Santé

acrbretagne@unifaf.fr
02 23 440 440

Interlocuteur OF

M. BERTHOLON
drbertholon@empatient.fr
01 53 10 37 40

Contexte

Vous souhaitez :

➔ Vous former pour dispenser des séances d'éducation thérapeutique destinées à des patients atteints de pathologies chroniques et à leur entourage ?
➔ Mettre en place un programme dans votre structure ou venir renforcer l'équipe de vos collègues impliqués dans un programme déjà existant ?
➔ Vous familiariser avec l'accompagnement « éducatif » ?

L'UNIFAF et la société EmPatient vous proposent de participer une formation de 6 journées **(2×3 jours)** vous permettant d'acquérir les bases de ce que doivent être un programme d'éducation thérapeutique (diagnostic éducatif, animation de séances, traçabilité, évaluation, organisation…) et d'approfondir vos compétences sur l'accompagnement des patients chroniques (pour renforcer leur connaissance et reconnaissance de leur maladie, les soutenir, entretenir leur motivation à se traiter au long terme et les aider à construire un projet thérapeutique adapté à leur pathologie, environnement et contexte de soins).

Objectifs

Cette formation sera mise en œuvre avec la volonté de favoriser l'implication des participants en utilisant des méthodes pédagogiques mettant les stagiaires au cœur de leur apprentissage (intérêt suscité, attention maintenue).

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Pour plus de détail, contactez l'organisme de formation.